

Secteur culturel: Pierre-Yves Jeholet veut un plan avant la fin de l'année

Réagissant aux divers appels lancés par les musées, la Fédération des employeurs de la scène, le secteur du livre et les artistes, le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'engage.



Tandis que les magasins vont rouvrir leurs portes, les musées pourront à nouveau accueillir les visiteurs (mais au compte-gouttes). Pour le théâtre, la danse, le cirque, la musique, rien n'a encore été proposé.



Par [Jean-Marie Wynants \(/2094/dpi-authors/jean-marie-wynants\)](/2094/dpi-authors/jean-marie-wynants)

Chef adjoint au service Culture

Le 3/05/2020 à 19:50

Depuis le début de la crise du Covid 19, le secteur culturel se débat et multiplie les initiatives pour continuer à travailler mais aussi pour faire en sorte que les autorités prennent en compte sa situation très particulière. On l'a dit à plusieurs reprises et les responsables politiques eux-mêmes le reconnaissent, le secteur culturel est, avec l'horeca, le plus touché par la situation actuelle. Tandis que les magasins vont rouvrir leurs portes, les musées pourront à nouveau accueillir les visiteurs mais au compte-gouttes uniquement. Pour le théâtre, la danse, le cirque, la musique, la situation est bien pire. Rien n'a encore été proposé. Samedi matin, dans les colonnes du Soir, Erika Vlieghe, présidente du GEES (Groupe d'experts en charge du déconfinement) reconnaissait d'ailleurs : « C'est vrai, la réalité est très bizarre : une vie sans cafés, sans théâtre. Mais il est possible de s'adapter, temporairement. On pourrait analyser la faisabilité d'un

théâtre en extérieur, avec moins de public, par exemple. Il faut pouvoir donner une certaine perspective, même si le monde sera différent jusqu'au jour où il y aura un vaccin. » À cette petite éclaircie s'ajoutait un peu plus tard la déclaration de Pierre-Yves Jeholet, Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre du Grand Oral RTBF/Le Soir : « Toute une série d'opérateurs qui sont en souffrance aujourd'hui ont pu bénéficier de 8.400.000 euros. Est-ce suffisant ? Non. Dans le pacte pour une société nouvelle, il est prévu de remettre la culture au centre et de revoir le statut de l'artiste. C'est un débat essentiel qui doit être conforté et mis en avant. »

Dans les heures qui suivaient cette intervention, Pierre-Yves Jeholet enfonçait le clou et nous faisait parvenir une carte blanche où il s'engage clairement. « Le secteur culturel a besoin de mesures dépassant le court terme, car la crise culturelle, elle, ne s'arrêtera pas au court terme et ne constitue qu'un amplificateur d'une fragilité structurelle » écrit-il évoquant aussi bien la création que l'accès à la culture pour tous, le tax shelter et le statut de l'artiste. Il propose ainsi qu'on profite de la situation actuelle pour lancer une large concertation « avec les professionnels du secteur, publics et privés, subsidiés ou non ». Après les États Généraux de la Culture portés par Fadila Laanan dès 2005 puis le plan Bougez les Lignes de Joëlle Milquet repris par Alda Gréoli, le débat devrait donc être relancé. Mais cette fois, de manière nettement plus rapide puisque le Ministre-Président l'assure : « La seule obligation est une obligation de résultat : notre stratégie de redéploiement du secteur culturel doit être définie avant la fin de l'année. » Et cette fois, ce n'est pas seulement l'actuelle Ministre de la Culture, Bénédicte Linard, qui l'affirme mais le Ministre-Président, engageant tout son gouvernement.

LIRE AUSSI

Lettre à la Première ministre: les artistes veulent un calendrier de reprise du (<https://plus.lesoir.be/298065/article/2020-04-30/lettre-la-premiere-ministre-les-artistes-veulent-un-calendrier-de-reprise-du>)

Voici le texte de sa carte blanche :





Pour une stratégie de redéploiement du secteur culturel

L'ampleur des dommages causés par l'épidémie de coronavirus aux différents domaines de la création et de la diffusion culturelles, constitue un drame pour l'ensemble des artistes et des travailleurs des secteurs concernés. L'actuelle situation de crise agit aussi comme un révélateur de la fragilité structurelle des différentes filières, que ce soit dans le domaine du livre, du théâtre, du cinéma, des arts plastiques... En fait, ces deux aspects interfèrent entre eux : la crise, imprévisible, due à l'impact de l'épidémie, rend plus perceptibles encore les manquements en matière de financement de la culture et de protection sociale des artistes. Inversement ces carences structurelles, rendues plus aiguës par la crise, font que les artistes, les interprètes, les opérateurs culturels, les professionnels sont dans une situation rendue plus dramatique par les spécificités de leur champ d'activité. Enfin, dans le même temps, et cela doit aussi être signalé, la situation exceptionnelle de confinement vécue par nos concitoyens, révèle un autre phénomène : l'importance de l'accès pour chacune et chacun à des œuvres distrayantes et de qualité. Des œuvres qui suscitent l'émotion et la réflexion.

Dès lors, quels que soient les contraintes et les obstacles à surmonter, il est hors de question que les semaines décisives qui s'ouvrent devant nous se soldent par un recul culturel dévastateur à tous égards. En effet, une des grandes conquêtes de la société moderne, donc de la démocratie, a été l'ouverture de la culture au plus grand nombre, en ce compris les milieux les plus défavorisés. Pour les familles pauvres, la démocratisation de la culture a été une révolution aussi forte que l'enseignement obligatoire. D'autant plus que l'accès pour tous à l'épanouissement personnel via la culture, se doublait aussi d'un grand acquis :

les enfants, autres que ceux des familles riches, ont pu également pratiquer un art et peut-être en faire carrière. Préserver cela, c'est pour moi, à titre politique et à titre personnel, plus qu'un défi, c'est une mission : je refuse que cet immense acquis de la modernité soit mis en danger par la crise actuelle.

En tant que Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais aussi en tant que responsable politique libéral, ce qui motive ma détermination tient en quatre mots :

– Un devoir : les compétences culturelles sont gérées par l'Exécutif que je dirige. C'est un devoir que de travailler sans relâche à soutenir le secteur culturel et artistique dans son ensemble.

– Une conviction : la création artistique, dans quelque domaine que ce soit (littérature, arts plastiques, théâtre, danse, musique, cinéma...) est le symbole le plus haut et le plus visible de la liberté humaine. Ma conviction est que sans la liberté de créer c'est notre « humanité » qui disparaît.

– Un engagement : je viens de l'évoquer, je mettrai tout en œuvre pour que l'accès de toutes et tous à l'art et à la culture soit non seulement préservé mais soit aussi réaffirmé et développé à l'issue de la crise actuelle.

– Un projet : c'est une vérité bien connue, la culture a un coût. Mais on oublie trop souvent d'ajouter qu'elle génère également une activité économique dont l'ampleur ne cesse de croître. Une société qui serait privée de ce potentiel intellectuel qu'est la création cesserait de se développer. La créativité est désormais notre « matière première » et l'épanouissement culturel est notre école de la créativité. C'est elle qui doit être soutenue par des mesures appropriées aux circonstances, mais aussi et surtout consolidée structurellement.

Notre société moderne et démocratique est fondée sur plusieurs piliers : liberté de penser, liberté de créer, confiance dans le savoir scientifique, liberté de la presse..., et libre accès aux supports culturels. Perdre cette liberté, ce n'est pas seulement perdre des moments de divertissement, c'est perdre l'essence même de notre humanité. En tant que Ministre-Président de l'Exécutif ayant la responsabilité politique de ces matières, je ne me préoccupe pas des contenus : je suis pour la liberté absolue de la création. Par contre, l'aspect budgétaire, au niveau des besoins, et l'aspect économique tant au niveau de l'organisation des activités que des retombées engendrées par le secteur, requièrent une attention

complète de ma part. Nous avons déjà veillé à apporter des réponses, et même si elles ne seront jamais jugées suffisantes par tous, elles ont été prises pour aménager au mieux les conséquences d'une situation sans précédent : le maintien des subventions, le paiement accéléré de celles-ci, des prêts de trésorerie, des indemnités pour le report ou l'annulation d'activités. D'autres réponses tout aussi urgentes sont encore en discussion avec le Gouvernement fédéral : elles sont essentielles puisqu'elles concernent le statut social et l'accès au chômage pour force majeure des artistes cruellement fragilisés par la crise. Sont également concernés les conditions d'application du taxshelter et l'avenir de ce dispositif, ou encore la rétribution des droits d'auteur. Pour ce qui a trait au statut social, le système actuel a montré ses limites et nous ne pouvons plus nous en satisfaire. Le secteur culturel a besoin de mesures dépassant le court terme, car la crise culturelle, elle, ne s'arrêtera pas au court terme et ne constitue qu'un amplificateur d'une fragilité structurelle.

Comment dès lors s'assurer d'une part que les publics ne se distancieront pas irrémédiablement de nos créations et que nos artistes d'autre part puissent continuer à produire et diffuser leurs œuvres ? Pour répondre à ces enjeux, j'entends mettre à profit les circonstances présentes afin que l'on travaille avec les professionnels du secteur, publics et privés, subsidiés ou non, à identifier les carences dans les différentes filières ; à faire circuler toutes les idées ; à retenir des pistes concrètes ; à arrêter une stratégie d'ensemble – réformes fiscales, statut social, mobilisation du privé, taxshelter, promotion sur la scène étrangère (notamment à travers la francophonie internationale), création de plateformes de mise en vente de nos créations, contribution attendue des opérateurs plus importants comme la RTBF... Aucun sujet ne sera tabou. La seule obligation est une obligation de résultat : notre stratégie de redéploiement du secteur culturel doit être définie avant la fin de l'année. J'y veillerai, et avec l'ensemble du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Ministre de la Culture en particulier, des représentants des autres niveaux de pouvoir pour les aspects qui les concernent, avec les parlementaires et tous ceux qui voudront bien contribuer à ce travail au-delà des clivages, je ferai des objectifs définis notre ligne de conduite politique.

Commentaire *

Signature * Renquet Nadine

Quelques règles de bonne conduite avant de réagir (<http://plus.lesoir.be/services/charte>)

Poster

Posté par Somville Francis, lundi 4 mai 2020, 12:11

Il faudra huit mois pour faire un plan culture! Bravo M Jeholet.

RÉPONDRE (/COMMENT/REPLY/298508/148917)